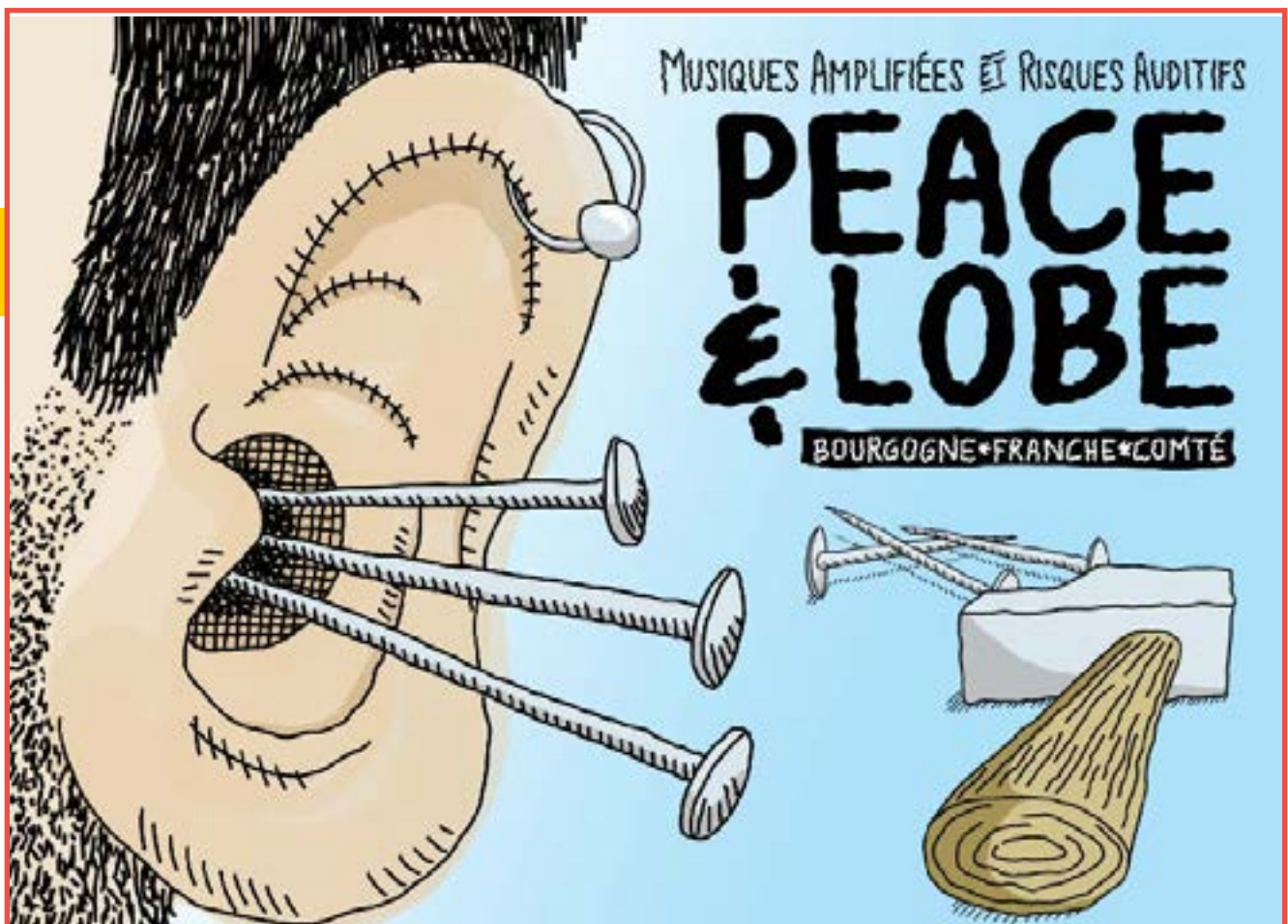


APPEL A CANDIDATURE

Groupes de musique

Projet régional de sensibilisation aux risques auditifs
« Peace and Lobe » en Bourgogne-Franche-Comté



DECEMBRE 2020

La féma, Fédération des Musiques Actuelles en Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre du projet « Peace and Lobe », recherche deux groupes de musique pour animer le dispositif « Peace and Lobe » en région Bourgogne-Franche-Comté sur la période Septembre 2021 à Mai 2024.

LE CONTEXTE :

Quelques études épidémiologiques soulignent l'augmentation du nombre et la précocité des troubles auditifs chez les jeunes. Même si les données statistiques sont très insuffisantes, il est d'usage de dire qu'un jeune sur cinq est atteint d'une déficience auditive.

L'exposition au bruit peut en effet entraîner différents effets sur la santé : surdité totale ou partielle, acouphènes, hyperacousie... Les troubles causés peuvent être et sont souvent irréversibles.

Depuis 2002, l'**association Luciol**, gestionnaire de la **Cave à Musique** à Mâcon (71 000), coordonne avec l'**association Youz** le projet de sensibilisation aux risques auditifs « **Peace and Lobe** », en direction d'un public scolaire adolescent des classes de collège (3ème) et lycée (2nd) en Bourgogne. Les groupes JMPZ, SEMTAZONE, BROUSSAI, GRAN KINO et SAINT LOUP se sont succédés pour présenter ce spectacle à plus de **80 000 élèves** sur 800 séances. Au cours de ces spectacles, autant de plaquettes et de paires de protection auditive ont été distribuées.

En Franche-Comté, le projet « **Peace and Lobe** » était porté par le **Rézo Parleur** (réseau régional des musiques actuelles) depuis 2014 et une quinzaine de représentations avaient lieu par an sur le territoire régional.

En 2016, des perspectives de porter un dispositif commun ont vu le jour sur la nouvelle Région Bourgogne-Franche-Comté. En effet, le souhait des acteurs musiques actuelles/amplifiées d'envisager un portage collectif de l'opération au sein du **nouveau réseau régional féma** (Fédération pour les Musiques Actuelles en Bourgogne-Franche-Comté) a pu se concrétiser. Il a donc été imaginé un développement de ce dispositif dès 2017 dans le cadre de la nouvelle grande région, en débutant par un rattrapage de la Franche-Comté vis-à-vis de la Bourgogne au niveau du nombre d'élèves touchés pour arriver ainsi à 14 000 élèves sensibilisés sur la grande région Bourgogne-Franche-Comté.

Ce dispositif est financé par l'**Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté**, le **Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté** et la **Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne-Franche-Comté**.

LE SPECTACLE PÉDAGOGIQUE « PEACE AND LOBE » :

Le spectacle pédagogique sensibilise les populations adolescentes, en priorité des **classes de seconde des lycées et troisième de collèges**, aux risques auditifs liés à l'exposition aux musiques amplifiées et les aide ainsi à gérer de manière consciente dans leur vie quotidienne, les différentes pratiques de l'amplification (boîtes de nuit, concerts, baladeurs, pratiques musicales en répétition ou sur scène, ...). La pertinence de l'opération se révèle lorsque l'intervenant est un jeune groupe de musique amplifiée qui, avec son technicien « Son », porte l'intégralité de l'information et des messages de prévention.

Une séance dure entre 1h30 et 1h45 environ et s'adresse à un public de lycéens ou collégiens (entre 75 et 250). Elle se déroule dans des salles de musiques amplifiées ou dans des lieux aménagés spécifiquement.

Ainsi les thèmes abordés sont :

- un historique des musiques amplifiées des années 20 à nos jours,
- notions de physique du son,
- physiologie de l'oreille,
- traumatismes et moyens de prévention.

FORMATION DU GROUPE :

Le groupe sélectionné sera formé à la **technique d'animation du spectacle pédagogique par des professionnels** (O.R.L., régisseur son, professionnels de la musique...).

Cette formation aura lieu sur le deuxième trimestre 2021 sur différentes périodes :

- une première phase de formation théorique de 3 jours ;
- une phase d'apprentissage des contenus et de mise en place des vidéos et audios en lien avec le spectacle ;
- une dernière phase de résidence sur scène et de mise en scène du spectacle pédagogique.
- Chaque groupe sélectionné assurera ensuite au moins une vingtaine de spectacles pédagogiques par an sur les années scolaires 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024.

CONDITIONS FINANCIÈRES :

La formation, les séances de répétitions pour mettre en place le spectacle et les représentations seront rémunérées sur la base des barèmes conventionnels CCNEAC. L'ensemble des frais de transport, de repas et d'hébergement seront également pris en charge par la féma.

CANDIDATURE ET PROFIL DU GROUPE :

Le groupe devra être engagé dans une démarche de professionnalisation avérée dans le spectacle vivant et justifier d'une expérience de la scène et de la gestion sonore.

Le groupe candidat devra être composé de musiciens et d'un technicien « son » et ne pourra excéder 5 membres (technicien « son » compris).

Il est impératif que les membres du groupe répètent et habitent en Bourgogne-Franche-Comté et soient disponibles en semaine et en journée pour assurer les spectacles pédagogiques.

Une expérience pédagogique d'un membre ou des membres du groupe avec un public « jeune » sera un plus pour cette candidature.

Les membres du groupe devront être à l'aise à l'oral devant une salle : « Peace & Love » implique que chaque musicien puisse tenir un discours didactique à un public de 75 à 250 personnes, composé de collégiens et de lycéens.

Il est entendu que le spectacle étant autour des musiques actuelles amplifiées, le groupe devra évoluer dans un de ses styles musicaux.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DEVRA COMPORTER :

- la **fiche de candidature** ci-jointe dûment remplie présente : [A REMPLIR ICI](#)
- un CV de chaque musicien et technicien
- un enregistrement (envoyer un lien d'écoute ou au minimum deux morceaux)
- la biographie/le projet artistique du groupe
- la liste des concerts et enregistrements réalisés lors des deux dernières années
- le projet de développement du groupe à 3 ans
- un courrier (1 ou 2 pages) précisant les motivations du groupe à s'investir dans un projet pédagogique concernant les risques auditifs et la gestion sonore

Les dossiers qui ne comprennent pas l'ensemble de ces éléments ne seront pas étudiés.

Les candidatures sont à renvoyer avant le **22/01/2021**

Par mail à la féma : contact@femabfc.org — Objet : « Candidature Peace and Lobe »

SÉLECTION :

Le jury sera composé de plusieurs représentants du **groupe de travail Gestion Sonore de la féma**. Une pré-sélection de quelques groupes sera réalisée sur dossier.

Les groupes présélectionnés seront convoqués pour des entretiens courant **Février 2021** (Date, lieu et horaires communiqués ultérieurement).

Les critères de sélection seront :

- le parcours artistique et le niveau de développement du groupe (pré-professionnalisation)
- la motivation
- les aptitudes pédagogiques
- la maîtrise du son et de l'instrument
- l'ouverture musicale
- la rigueur

INFORMATIONS :

Informations auprès de **David KEMPTON**, coordination « Peace and Lobe »

03 85 38 01 38 / david@youzprod.com